

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	19 (1946)
<b>Heft:</b>	6: Numéro consacré aux maisons de vieillesse
<b>Artikel:</b>	Maison de vieillesse de Jongny-sur-Vevey : architecte Lux Guyer, Zürich
<b>Autor:</b>	Guyer, Lux
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-122816">https://doi.org/10.5169/seals-122816</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III

## MAISON DE VIEILLESSE DE JONGNY-SUR-VEVEY

ARCHITECTE : M<sup>ME</sup> LUX GUYER, ZURICH

C'est le conseiller national Bernhardt Jaeggi, Dr h. c., délégué du Conseil d'administration de l'Union des sociétés suisses de consommation, qui eut l'idée de créer une maison de vieillesse qui se distingua par plusieurs points, des institutions de ce genre.

« Les asiles de vieillards, dit-il, si bien construits et si parfaits qu'ils soient, ont habituellement quelque chose d'administratif qui ne les rend pas sympathiques. Il est triste de penser que de vieilles gens, qui leur vie durant ont été pleins d'activité, qui se sont montrés tout dévoués à leur famille et au bien public, qui ont, dans leur existence, consacré une place à la culture, ne puissent entrevoir que la grisaille de l'asile, quand jusqu'alors ils se sont efforcés d'avoir une mentalité élevée. Beaucoup d'entre eux, privés de l'atmosphère de leur chez soi, ne parviennent que difficilement à garder une activité. Il faut créer pour ces vieillards, pour ces isolés, un refuge qui puisse leur donner, non seulement le courage de supporter des années difficiles, mais aussi une nouvelle raison d'être. Nos vieillards sont presque toujours isolés. Ignore-t-on que dans les conditions actuelles de logement, leur présence dans la famille de leurs enfants n'est pas désirée, et que beaucoup de parents âgés ne peuvent ni ne veulent leur imposer cette charge ? »

Le Dr Jaeggi se voulut d'accomplir cette tâche, d'éviter aux vieillards la crainte de l'asile, en créant une maison sympathique, agréable et chaude, opposée dans sa conception à celles où l'atmosphère est si pénible. Cette maison ne devait pas contenir plus de vingt-cinq pensionnaires, avec le personnel nécessaire, car comment aurait-il été possible, autrement, d'obtenir une ambiance familiale ?

Le problème, pour l'architecte, était d'éviter que la maison, située dans un pays exceptionnellement beau, ait rien de brutal et de lourd, malgré un programme de construction qui commandait de grandes dimensions. Grâce à un jeu de volumes bien articulés, le bâtiment ne s'impose pas plus qu'une simple villa particulière. Il fallait, avant tout, compter avec la radieuse beauté de cet endroit, plané d'un verger magnifique, dominant au delà des terrasses de Vevey, la vallée du Rhône, l'extrémité orientale du lac Léman, et les Dents-du-Midi.

Presque toutes les pièces sont conçues en fonction de cet admirable panorama. Toutes les pièces communes sont élaborées de telle sorte qu'aucun des charmes de cette situation ne peut échapper à leur vue. Cela est obtenu, non seulement par la répartition des portes et des fenêtres, mais aussi par l'étude des proportions de pièces, qui créent une ambiance bien particulière. Celle-ci, de plus, est agrémentée par le jeu des tons et, en différents endroits, par des peintures murales d'artistes de renom, comme Cornelia Forster, Adolf Funk, Luise Meyer-Strasser et Bertha Tappolet : ces décos, bien placées, sont vraiment réussies, jamais fatigantes, jamais importunes, ni trop fantaisistes, ni trop sérieuses ; d'une couleur fraîche, quoique solide, elles

peuvent être acceptées par les tempéraments les plus différents.

Les meubles, anciens et modernes, allient la tradition et le beau métier à un aspect simple, uni, utile.

Si nous regardons maintenant l'installation intérieure, on verra qu'on a tenu compte, avant tout, du fait qu'il s'agissait ici d'une maison de vieillards. A côté de chaque chambre à coucher, qui est en même temps pièce de séjour, on a prévu un vestiaire avec une armoire, qui donne accès à un petit cabinet de toilette avec W.-C. ; chacun, dans son chez soi, est protégé contre le bruit. Chaque chambre comprend une prise de lumière et de force électrique, la radio, le téléphone et une sonnette.

Les chambres sont louées meublées ou non meublées, de telle sorte que chaque pensionnaire peut disposer de quatre murs qu'il aménage selon son propre goût.

Il faut surtout remarquer que la maison a été construite à une époque où le manque de matériaux était une source de grandes difficultés. Ainsi, par exemple, tout le projet fut réétudié, à cause de la carence de fer et de ciment. C'est pourquoi tout le solivage est en bois, même dans les grandes portées, et c'est pourquoi l'aile ouest est en charpente.

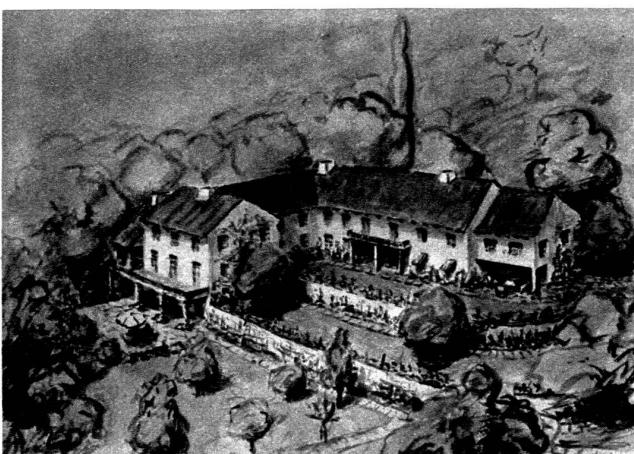
Le dirigeant des travaux de chantier, M. Hæsch, architecte de l'Union des sociétés suisses de consommation, qui a toujours montré une vive compréhension dans sa collaboration avec l'auteur du projet, et qui a surmonté les difficultés infinies d'une situation économique difficile, doit être félicité hautement. La construction, conduite entre 1942 et 1944, revient à 115 fr. le m<sup>3</sup>.

Après la mort du Dr Jaeggi, le directeur O. Zellwegeracheva dans le même esprit l'œuvre du disparu ; il y apporta toutefois, d'une manière très heureuse, la modification suivante : ce n'est qu'après un séjour provisoire de deux mois au moins, que l'on peut envisager le séjour définitif. Par la garantie de ce libre choix, toute amertume, provenant de la difficulté de revenir sur sa décision, est écartée. On pouvait difficilement trouver une meilleure solution.

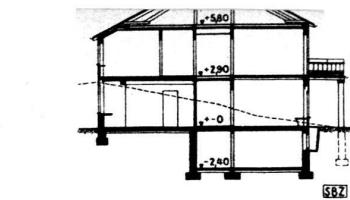
LUX GUYER, architecte. (*Extrait de la « Schweizerische Bauzeitung ».*)



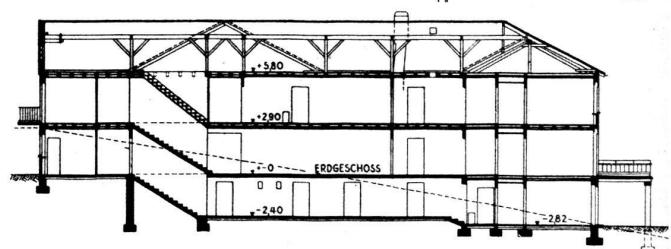
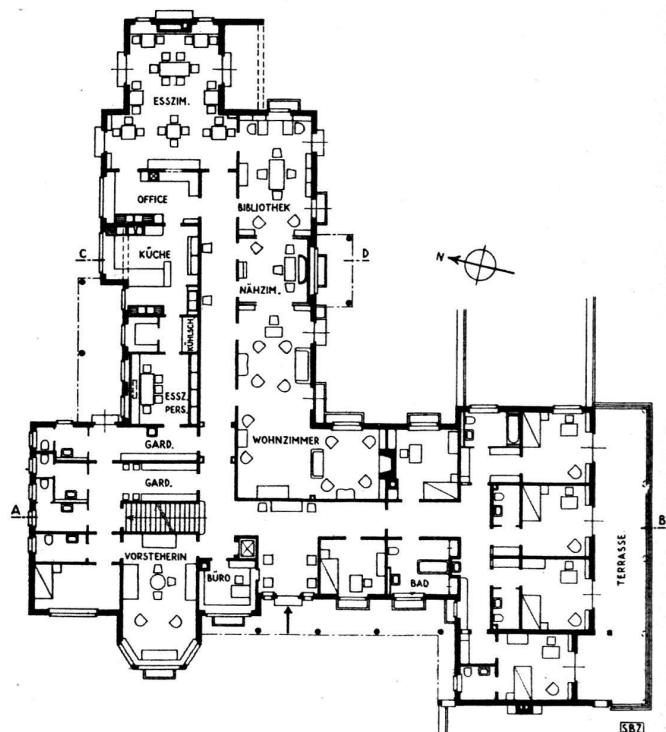
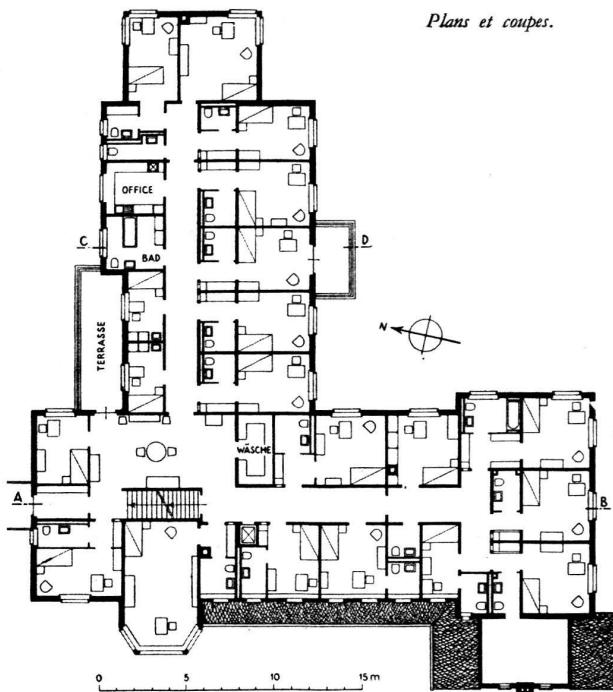
*Vue du sud-est.*



Aquarelles de Mme Lux-Guyer.

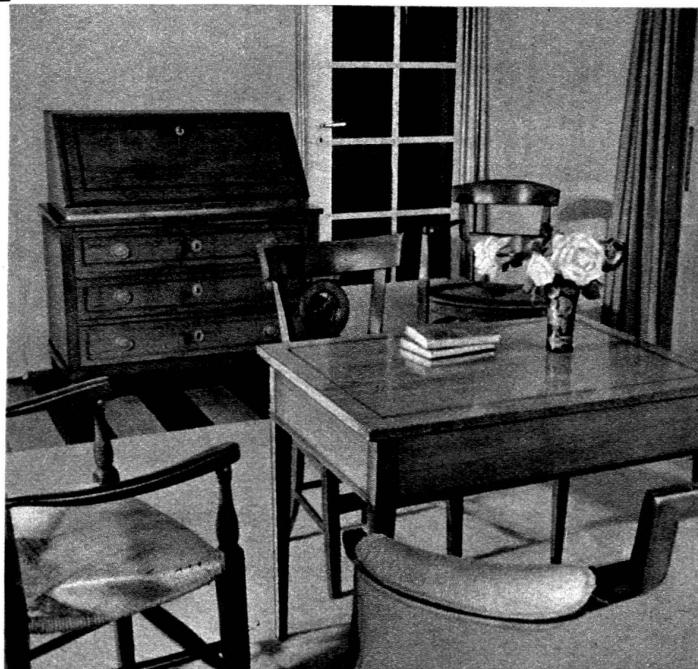


Plans et coupes.





*A gauche : la salle à manger. Sol en klinker, tapis beige, murs olive clair, plafond olive.*



*A droite : la salle de couture, entre la bibliothèque et la pièce de séjour.  
Meubles en cerisier.*



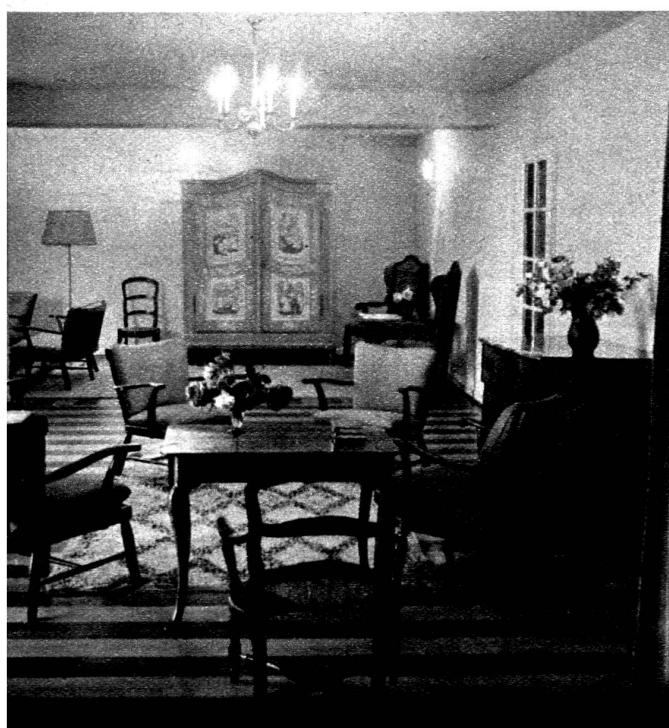
*A gauche :  
dans la pièce de séjour.*



*A gauche : la salle à manger.*



*A droite : hall d'entrée,  
avec peinture d'Adolf Funk.*



*A gauche : la pièce de séjour. Armoire  
peinte par Luise Meyer-Strasser. Fauteuils  
et sofas en partie bleus, en partie  
jaunes ; rideaux blancs et bleu clair.  
Tapis berbère.*